

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA FRS

Remise tous les deux ans par la Fondation pour la recherche en santé de Médicaments novateurs Canada

Préambule: Depuis sa création en 1945, la Médaille d'honneur a été remise à des personnes remarquables, dont la recherche et/ou la contribution aux politiques publiques pour la recherche et le développement au Canada ont suscité une renommée internationale et se sont avérées un apport exceptionnel ou primordial aux progrès de la connaissance en sciences de la santé ou à l'amélioration des thérapies et des soins de santé.

Mandat:

Objet: Faire valoir au public l'importance de la contribution à l'avancement des sciences de la santé au Canada, en vue d'améliorer la qualité de vie de la population canadienne et de celle d'autres pays.

Citation: « La Médaille d'honneur est remise tous les deux ans par la Fondation pour la recherche en santé (FRS) de Médicaments novateurs Canada. Ce prestigieux prix vise à souligner la contribution de personnes remarquables dont la recherche et/ou la contribution aux politiques publiques pour la recherche et le développement au Canada ont suscité une reconnaissance internationale. Les lauréats peuvent provenir de différents domaines et secteurs, dont les groupes de patients, les éducateurs, les journalistes, l'industrie ainsi que les secteurs public et à but non lucratif. Le prix sera réinvesti pour permettre que des recherches novatrices en santé soient menées par l'établissement universitaire canadien du choix du lauréat, afin de promouvoir la recherche dans le domaine des sciences de la santé au Canada. »

Gouvernance: Un comité constitué de représentants de l'industrie et de divers secteurs est chargé de décerner la Médaille d'honneur. Un nouveau comité de présidence et de sélection, choisi par le conseil d'administration de la FRS, est mis sur pied tous les deux ans. Ce comité s'occupe notamment de l'appel de candidatures, de l'évaluation des candidatures reçues et de la formulation de recommandations sur le titulaire du prix.

Mises en candidature: Les mises en candidature peuvent provenir de toute personne ou de toute organisation canadienne, sans se limiter au secteur de l'industrie. Un second proposant est néanmoins requis pour que la candidature soit étudiée, et la candidature ne peut être soumise par un membre actuel du comité de la Médaille d'honneur. La date limite de présentation des candidatures est le 10 juillet de l'année au cours de laquelle sera remis le prix. Les candidatures soumises peuvent être prises en considération jusqu'à concurrence de deux cycles de remise de prix. Les travaux de recherche doivent être menés au Canada par un résident canadien et avoir suscité un niveau de reconnaissance international pour leur



contribution au progrès de la connaissance des sciences de la santé, des politiques de santé et/ou de l'amélioration des thérapies et des soins de santé.

Processus de sélection: Le comité formulera des recommandations en fonction de l'évaluation des troupes de candidature soumises. Chaque troupe doit comprendre une lettre de recommandation fournie par la personne qui présente la candidature, le curriculum vitae de la personne mise en candidature, ainsi que des documents supplémentaires qui appuient sa candidature. Chacun des membres du comité doit consigner sa recommandation sur un bulletin de vote confidentiel. De plus, le comité se réserve le droit de ne pas décerner le prix au cours d'une année donnée ou de le remettre à plus d'un lauréat s'il le juge approprié. Il revient en définitive au président ou à la présidente du conseil d'administration de la FRS d'approuver le(s) candidat(s) retenu(s).

Remise: Le prix sera décerné par la Fondation pour la recherche en santé (FRS) lors d'une cérémonie de remise qui aura lieu en novembre. Toutes les candidatures reçues demeureront confidentielles jusqu'à la remise du prix.

Prix: Un montant de vingt mille dollars sera accordé au lauréat, qui en fera par la suite don à l'établissement universitaire canadien en recherche de son choix. Le lauréat se verra également remettre la Médaille d'honneur et sera appelé à prononcer une allocution au cours de la cérémonie qui se tiendra en novembre; son discours portera sur un sujet qu'il aura présenté à la FRS au moins trois semaines à l'avance.

Administration: Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Médaille d'honneur, veuillez communiquer avec FRS Directrice exécutive Wilma Deen au wdeen@imc-mnc.ca ou 613-410-5117.

** Pour faciliter la lecture, nous n'avons retenu dans ce texte que la forme masculine, qui englobe à la fois les hommes et les femmes.*